



Accueil de Loisirs « Le Paradis Plein Air »
Familles Rurales Association de Rétaud
4 chemin des Écoliers
17460 RÉTAUD
Tél. 05 46 92 64 32
Courriel : centreloisirsretaud@orange.fr
Agrément N° 0170158CL000117

PROJET PEDAGOGIQUE
SEJOUR JEUNES/BORD DE MER
DU LUNDI 15 JUILLET
AU VENDREDI 19 JUILLET 2019

Lieu du Séjour

Complexe Sportif Colette BESSON

2 Rue Docteur MAUDET 17110 ST GEORGES DE DIDONNE

Public

21 collégiens de 11/15 ans

Équipe Pédagogique

La directrice de l'Accueil de Loisirs de Rétaud

2 animateurs BAFA et 1 stagiaire

I - Favorisation du bien-être, de l'éveil, de l'épanouissement de tous

- ✓ **Mettre en place un réveil échelonné.**

Le petit déjeuner sera mis en place à partir de 8h00 jusqu'à 9h30. Il sera assuré par les animateurs à tour de rôle. Durant le séjour, ces horaires pourront être réévalués selon l'activité prévue et le degré de fatigue des jeunes. Celles-ci seront donc convenues avec les adolescents après la veillée.

- ✓ **Respecter les temps de repos en fonction du rythme de vie de chacun.**

Le rythme de vie de chacun étant différent, des temps informels seront prévus dans la journée en fonction des activités du séjour. A ce moment-là, les jeunes pourront se reposer ou vaquer aux occupations de leur choix.

- ✓ **Permettre aux animateurs de prendre une pause.**

Chaque animateur pourra prendre une pause en fonction du déroulement de la journée. Il sera également aménagé 4h00 de repos compensateur pour chacun dans la journée.

- ✓ **Mettre en place des temps de parole.**

Les animateurs organiseront un temps de parole tous les soirs, au moment du repas avec le groupe. Ce temps permettra aux jeunes d'exprimer leurs impressions sur la journée passée ainsi que leurs ressentis sur les activités et la vie sur le camp ; ce qui servira de base pour améliorer, selon les remarques, les journées suivantes. Un support écrit ou chacun pourra librement s'exprimer dans la journée, sera également à disposition.

II - La favorisation de la responsabilisation, de l'autonomie et de la valorisation de chacun dans un esprit de convivialité, de respect, de politesse et de tolérance.

- ✓ **Mettre en place l'aménagement du camp.**

Afin de les investir, de les impliquer et de les responsabiliser, le premier jour les jeunes aménageront leur campement. Ils mettront en place un espace cuisine, un espace hébergement et un coin détente.

- ✓ **Participer aux tâches collectives.**

Les jeunes participeront à la préparation des repas, à la mise en place de la table, ainsi qu'aux tâches ménagères. Toutes ces missions seront mises en place grâce à un planning élaboré avec eux le premier jour. Chaque jeune devra participer à toutes les tâches de la vie quotidienne.

✓ **Favoriser la tolérance et le respect des autres.**

Tout au long du séjour les animateurs veilleront à ce que les jeunes se respectent entre eux, respectent les différents prestataires, les animateurs ainsi que les enfants et l'équipe de l'Accueil de loisirs qui nous accueille.

✓ **Favoriser l'entraide.**

Les animateurs veilleront à ce que les plus grands apportent leur soutien et leurs connaissances à ceux qui en ont besoin dans le but d'éviter la formation de petits groupes et de mise à l'écart.

✓ **Utiliser au mieux le matériel pour éviter le gaspillage, les dégradations et les pertes.**

Les animateurs sensibiliseront les jeunes au non gaspillage. De plus, il sera mis en place des contenants de tri sélectif des déchets.

✓ **Se retrouver durant les repas.**

Les moments de repas seront des instants où les jeunes et les animateurs se retrouveront, ceci permettra l'échange et la convivialité.

✓ **Découvrir et partager de nouvelles activités.**

Lors du séjour, les jeunes pourront découvrir de nouvelles activités nautiques, d'adresse, des sports mécaniques et des jeux d'énigmes. Durant ces temps, les animateurs veilleront à ce que chaque jeune puisse y participer sereinement et que les consignes de sécurité soient respectées.

✓ **Respecter le règlement mis en place.**

Afin de se responsabiliser et de respecter la vie de camp, chacun et soi-même, un règlement intérieur sera élaboré avec les jeunes et précisera notamment l'interdiction de produits stupéfiants, alcool et cigarettes avec exclusion définitive du séjour en cas de non respect de ce point.

III - Favorisation des échanges et sensibilisation à la protection de l'environnement.

✓ Déplacement à pied.

Dès que possible, nous nous rendrons aux activités ainsi qu'à la plage à pied, ce qui facilitera les échanges dans le groupe.

✓ Découvrir de nouvelles personnes.

Maximiser les temps passés ensemble afin que chacun apprennent à se connaître ceci afin d'éviter l'isolement d'une personne ou d'un petit groupe de jeunes.

✓ Respecter l'environnement.

Au cours du séjour, les animateurs sensibiliseront les jeunes au respect de l'environnement qui les entoure (propreté des lieux, respect de la faune et la flore...)

IV - Journée Type

08h00 - 9h30:	Réveil échelonné
10h 00 - 12h00 :	Activités ou jeux collectifs
12h00 - 13h30 :	Repas
14h00 - 16h00 :	Activités ou jeux collectifs
16h00 - 16h30 :	Goûter
16h30 - 18h00 :	Activités ou jeux collectifs
19h00 - 20h00 :	Repas
20h30 - 21h30 :	Veillée

